



COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE LA REUNION

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 04 Février 2019

Exercice 2017-2018



L'an deux mille dix-neuf, le lundi 04 Février à 18h30.

Les adhérents du Comité Régional d'Équitation de La Réunion se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au CREPS de Saint-Paul, sur convocation faite par le bureau.

Il résulte de la feuille de présence que :

14 établissements sur 36 représentant 146 voix sur 293 sont présents (rappel : quorum voix exigé 73, quorum clubs exigé 9).

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h30.

L'assemblée est présidée par la Présidente Mme Carole PAYET qui déclare que l'assemblée régulièrement constituée peut valablement délibérer conformément à ses statuts.

Le secrétariat de la séance est assuré par Mme Céline FROUIN.

Membre du comité présent : Mme SCHUPP, trésorière. Pierre Navarro, Judex Therméa, Boris de La Chapelle, Isabelle Ricquebourg, Gaël Armengaud, Gilbert Martino

Mme Carole PAYET rappelle l'ordre du jour :

- 1) Approbation du procès verbal de l'AGO du 11 Décembre 2017
- 2) Rapport moral et d'activité 2017-2018
- 3) Rapport financier présenté par Mr Bertin, Expert comptable
- 4) Budget prévisionnel 2018-2019
- 5) Questions diverses

Céline FROUIN précise qu'aucune question n'a été envoyée au CRE.

1) Approbation du procès-verbal de l'AGO du 11 Décembre 2017

La présidente demande si tout le monde a lu le PV de l'AGO de l'année dernière, étant le cas, l'assemblée décide de ne pas le relire. Aucune remarque n'est à souligner, il est procédé au vote.

Résultats des votes :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 146

Le procès verbal de l'assemblée générale du 11 Décembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

2) Rapport moral et d'activité 2017-2018

Mme PAYET demande si tout le monde a lu le rapport moral et propose de ne pas le relire mais d'échanger autour des points importants pour les clubs.

Suite à l'intervention de Mr Pernollet, il est débattu sur les points suivants :

- Le rôle de la chambre d'agriculture dans la mise en place de la Filière Equine, alors qu'existait déjà un Conseil du Cheval ;
- Le projet Pôle cheval

Des précisions sont donnés aux différentes questions à travers les échanges, il en résulte que :

- Certains responsables des clubs aimeraient un véritable travail d'aide sur le terrain de la part des acteurs, entre autre de la chambre d'agriculture.
- Il a été précisé que le projet de la Filière Equine et la création d'un pôle cheval par la mairie du Tampon ; sont bien deux projets différents de deux entités bien distinctes.
- Le rapport de l'IFCE sera envoyé aux personnes qui le souhaitent.
- Les dirigeants de clubs manifestent leur mécontentement sur la différence observée pour le contrôle des équidés dans les structures et les équidés chez les particuliers.
- On ne parle plus d'insémination.

Sont ensuite évoqués les questions suivantes :

- La dotation des concours : il est demandé si on ne peut pas remettre en place l'aide du CRE à chaque concours organisé. Il est décidé que pour l'année en cours seuls les championnats auront une aide du CRE à hauteur de 500€ + 300€ pour un pot.
- Les intervenants : Discussion de l'arrêt de la gratuité des cours enseignants et recherche de solutions. Mme Dubois souhaiterait un autre intervenant pour le dressage
- Les jeux des îles : Une invitation a été reçue pour y participer en tant que sport de représentation. Une équipe de 4 est à organiser, les cavaliers sélectionnés sont en principe les classés du critérium. Ce point sera étudié en commission.
- Les labellisations : le CRE n'est pas tenu au courant des labellisations qui sont faites directement par la FFE

- Les indemnités suite aux « gilets jaunes » : 5000 euros possible pour les clubs ayant le statut agricole, voir la Région pour les dossiers.

Mme PAYET fait un bref bilan sur les licences et souligne la baisse des licences, mais l'augmentation des compétitions. Beaucoup de cavaliers dans les clubs n'ont pas de licences.

Il est ensuite procédé au vote.

Vote du rapport moral :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 146

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

1) Rapport financier 2017-2018

Présentation du bilan financier par M. Michel Bertin, expert-comptable.

Total du bilan : 147 68€

Chiffre d'affaires : 44 000€

Résultat net comptable : 3 966 €

Pas de questions sur le bilan financier

Vote du rapport financier :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 146

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

2) Budget prévisionnel 2018-2019

Présentation du budget prévisionnel 2018/2019 par Florence SCHUPP, la trésorière.

La dotation de 4 500€ pour les championnats de France est renouvelée.

Une commande de matériel pédagogique est en cours, le CRE prend en charge la TVA, le transport et la douane.

Mme SCHUPP rappelle que le prévisionnel est un budget prévisionnel de trésorerie et non comptable.
Pas de prévisionnel pour les Jeux des Iles.

Vote du budget prévisionnel :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 146

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.



3) Remarques diverses

Manque d'engouement des dirigeants pour les réunions.

Judex THERMEA fait part de son inquiétude suite au décès de Mehdi Ziane. Il n'y plus de vétérinaire équin pour le secteur Nord et Est.

Mr MARTINO lui précise qu'un vétérinaire de St Benoit commence à s'intéresser aux chevaux.

Mr THERMEA présente un projet consistant à la venue d'un vétérinaire de métropole qui pourrait agir dans les différentes structures le temps de sa venue, et demande si le CRE pourrait soutenir l'initiative.

Les vétérinaires sont régis par un ordre, le CRE ne peut interférer, peut être le GDS pourrait le faire.

Madame PAYET remercie les membres de l'assemblée pour leur présence et leur participation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 20h00.

La Présidente :

Carole PAYET



La Secrétaire :

Céline FROUIN